

L'Université Toulouse Capitole recrute un Doctorant en Droit de l'intelligence Artificielle

17.6.2026 - | Université Toulouse Capitole

L'écosystème ANITI : un environnement de recherche d'excellence

L'Artificial and Natural Intelligence Toulouse Institute (ANITI) est l'un des quatre Instituts Interdisciplinaires d'Intelligence Artificielle (3IA) créés dans le cadre du Plan national pour l'IA, labellisé en 2019 et reconduit en 2024 sous l'appellation IA Cluster. Il fédère plus de 300 chercheurs issus de 31 universités, écoles d'ingénieurs et organismes de recherche (CNRS, INRAE, INRIA, ...) au sein de 145 laboratoires et autour de 19 chaires scientifiques.

Avec un budget global de 90 M€ et plus de 60 partenaires industriels et institutionnels, ANITI constitue l'un des écosystèmes les plus dynamiques d'Europe en matière de recherche sur l'IA. Son espace dédié, le B612, rassemble dans un lieu unique chercheurs, industriels et start-ups autour de plusieurs secteurs applicatifs prioritaires : mobilité et transport, industrie 4.0, environnement, santé,

La chaire TRIAL : Trust and Responsibility in Artificial Intelligence

La chaire TRIAL (Trust and Responsibility in Artificial Intelligence) est une chaire synergie d'ANITI qui rassemble des compétences en apprentissage automatique, droit, mathématiques et économie. Elle est dirigée par Jean-Michel Loubes (mathématiques, INRIA), Jérôme Bolte (optimisation, TSE), Alex Smolin (économie, TSE) et Jessica Eynard (droit, UT Capitole).

L'ambition de la chaire part d'un constat : l'IA entraîne de profondes mutations dans l'économie, la santé, les finances, le secteur militaire et de nombreux autres domaines. Les opportunités qu'elle offre s'accompagnent d'une multitude de risques difficiles à anticiper. Cette situation impose de construire un cadre de confiance capable d'assurer que ses résultats sont respectueux des droits et libertés fondamentaux.

En réponse à cet enjeu, la chaire TRIAL développe une approche pluridisciplinaire pour réguler, auditer et améliorer les systèmes d'IA. Sur le plan juridique, ses travaux portent notamment sur : la conformité au Règlement européen sur l'IA (AI Act), les mécanismes de responsabilité des opérateurs algorithmiques, la protection des droits fondamentaux face aux décisions automatisées, et l'articulation entre normes techniques et normes juridiques. Le doctorant intégrera cette équipe interdisciplinaire et bénéficiera d'un encadrement conjoint associant juristes et chercheurs en IA.

Profil recherché

- Master 2 recherche ou équivalent en droit du numérique ou en droit de l'IA, avec un excellent parcours académique
- Mémoire de recherche de master de qualité, idéalement en lien avec les thématiques de la chaire
- Appétence marquée pour la recherche pluridisciplinaire et capacité à travailler avec des équipes de mathématiciens, informaticiens et économistes
- Maîtrise de l'anglais indispensable (langue de travail de la communauté ANITI)
- Curiosité intellectuelle, rigueur rédactionnelle et aptitude à la recherche autonome

Procédure de candidature Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 30 juin 2026. Le dossier de candidature comprend :

- Un curriculum vitae détaillé

- un projet de recherche de 3 pages, qui soit structuré (enjeux, premières pistes de réflexion, démarche scientifique envisagée) et en lien avec les thématiques de la chaire.
- Les relevés de notes du L1 au M2 et l'attestation de réussite du master
- Le mémoire de recherche de master

Établissement Université Toulouse Capitole

Laboratoire Ecole de droit de Toulouse - Recherche (EDT-R)

Chaire de rattachement TRIAL - Trust and Responsibility in Artificial Intelligence (ANITI IA Cluster)

Encadrement Jessica Eynard, MCF HDR, Université Toulouse Capitole et/ou Céline Mangematin, Professeur, Université Toulouse Capitole

Durée du contrat 3 ans (octobre 2026 - septembre 2029)

Financement 2 494,55 € brut mensuel

Section CNU 01 - Droit privé et sciences criminelles

Lieu Université Toulouse Capitole et site B612 ANITI à Toulouse

Candidatures À adresser à : idp@ut-capitole.fr Avant le 30/06/2026

Les candidatures sont à adresser à : idp@ut-capitole.fr en mentionnant en objet : « Candidature doctorat TRIAL ».

La sélection se fera sur dossier, suivie d'un entretien avec l'équipe de la chaire TRIAL.

<https://www.ut-capitole.fr/accueil/universite/ut-capitole-recrute/luniversite-toulouse-capitole-recrute-un-doctorant-en-droit-de-lintelligence-artificielle-1>